



# L'ABOLITION DES PRIVILÈGES

à 22h25 du 5 au 24 juillet 2025 | relâches les 11 et 18  
1h15 | Ttb – 40 rue Paul Saïn, Avignon | [www.theatredutrainbleu.fr](http://www.theatredutrainbleu.fr)

production **Le Royal Velours**

d'après *L'Abolition des privilèges*, Bertrand Guillot © Groupe Delcourt, Les Avrils – 2022

adaptation et mise en scène **Hugues DUCHÊNE**

avec **Maxime PAMBET** en alternance avec **Maxime TAFFANEL** et **Oscar MONTAZ**

et **Hugues DUCHÊNE** en alternance avec **Baptiste DEZERCES** et **Matéo CICHACKI**

contacts presse **Francesca MAGNI** | 06 12 57 18 64 | [francesca@francescamagni.com](mailto:francesca@francescamagni.com)

et **Alexis LOUET** | 06 19 51 26 28 | [francesca@francescamagni.com](mailto:francesca@francescamagni.com)

relation presse Ttb **Caroline SOUALLE** | 06 62 25 26 83 | [caroline.soualle@theatredutrainbleu.fr](mailto:caroline.soualle@theatredutrainbleu.fr)

**Ttb** THÉÂTRE  
DU TRAIN  
BLEU  
AVIGNON

DOSSIER DE PRESSE

# L'ABOLITION DES PRIVILÈGES



## DISTRIBUTION

D'après *L'Abolition des Privilèges* de **Bertrand Guillot** © Groupe Delcourt, Les Avrils – 2022  
Adaptation et mise en scène **Hugues Duchêne**  
Avec **Maxime Pambet** en alternance avec **Maxime Taffanel** et **Oscar Montaz**  
et **Hugues Duchêne** en alternance avec **Baptiste Dezerces** et **Matéo Cichacki**  
Régie son, lumière, générale **Jérémie Dubois**, en alternance avec **Thomas Le Hetet** et **Léo Delorme**  
Collaboration artistique et création vidéo **Pierre Martin Oriol**  
Voix off **Lisa Hours**  
Scénographie **Julie Camus**  
**Équipe de création Hugues Duchêne, Maxime Pambet et Jérémie Dubois**  
Production et administration **Les singulières - Léa Serror**  
Diffusion **Les singulières - Léa Serror** et **ACMÉ – Kelly Gowry**

## CRÉDITS

**Production** Le Royal Velours  
**Coproduction** La Rose des Vents - Scène nationale de Villeneuve d'Ascq (59) • La Maison de la Culture d'Amiens (80) • Le Phénix, Scène nationale de Valenciennes (59)  
**Le Royal Velours bénéficie du soutien** de la Région Hauts-de-France et de la DRAC Hauts-de-France pour la création de *L'abolition des privilèges* • de la ville de Paris pour la diffusion de *L'abolition des privilèges* au Théâtre 13.  
**Accueil en résidence** Maison de la culture d'Amiens (80) • Théâtre 13 - Paris (75) • La Rose des Vents - Scène nationale de Villeneuve d'Ascq (59) • Théâtre du Nord - Centre Dramatique National Lille Tourcoing Hauts de France (59)  
**Coproduction Avignon 2024 et 2025** Les singulières • Le Théâtre du Train Bleu • Le Royal Velours • ACMÉ. **En 2024, avec l'aide de** la Région Hauts-de-France dans le cadre du dispositif Hauts-de-France en Avignon. **En 2025, avec l'aide de** l'ESAD.

**A compter de 2025, Le Royal Velours reçoit le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles des Hauts-de-France – Ministère de la Culture et de la Communication (conventionnée avec la DRAC Hauts-de-France)**



LE ROYAL VELOURS

# L'ABOLITION DES PRIVILÈGES



**SAISON 2025-2026 - 166 REPRÉSENTATIONS**

**2025**

- 21 et 22 juillet** – 2 représentations – Festival de Figeac (46)
- 30, 31 juillet et 1<sup>er</sup> août** – 3 représentations – Lille 3000 (59)
- 24 septembre** – 2 représentations – Saint-Gilles-Croix-De-Vie (85)
- 6 au 8 octobre** – 3 représentations – La Coursive, La Rochelle (17)
- 9 au 11 octobre** – 3 représentations – La Coupe d'Or, Tonnay-Charente / Les Halles (17)
- 10 octobre** – 2 représentations – Maison De La Culture d'Amiens (80)
- 14 octobre** – 2 représentations – Centre Culturel Athena, Auray (56)
- 16 et 17 octobre** – 2 représentations – Théâtre De La Fleuriaye, Carquefou (44)
- 4 au 7 novembre** – 4 représentations – Théâtre Garonne // Sorano, Toulouse (31)
- 12 novembre** – 1 représentation – L'Étincelle - Théâtre De La Ville De Rouen (76)
- 13 et 14 novembre** – 4 représentations – Scènes de Pays dans Les Mauges, Beaupréau (49)
- 13 novembre** – 1 représentation – Département De L'orne (61)
- 14 novembre** – 1 représentation – Beynes (78)
- 20 novembre** – 1 représentation – Le Caméléon, Pont Du Château (63)
- 20 et 21 novembre** – 4 représentations – Dieppe Scène Nationale, Dieppe (76)
- 21 et 22 novembre** – 2 représentations – Théâtre Du Parc, Andrézieux Bouthéon (42)
- 27 novembre** – 2 représentations – Espace Cult. André Malraux, Le Kremlin Bicêtre (94)
- 28 novembre** – 1 représentation – Théâtre Jean Marais, Saint-Gratien (95)
- 29 novembre** – 1 représentation – Lardy (91)
- 2 décembre** – 1 représentation – Maison De La Culture d'Arlon (Belgique)
- 2 au 5 décembre** – 6 représentations – Théâtre Du Beauvaisis, Beauvais (60)
- 3 décembre** – 1 représentation – Les Théâtres de la ville de Luxembourg (Lux)
- 9 au 12 décembre** – 6 représentations – TU-Nantes (44)
- 11 décembre** – 1 représentation – Les Trois Pierrots, Saint Cloud (92)

2026

- 9 janvier** – 2 représentations – Espace Georges Simenon, Rosny-sous-Bois (93)  
**13 janvier** – 2 représentations – Théâtre De Cusset (03)  
**14 janvier** – 1 représentation – Mondeville (14)  
**16 janvier** – 1 représentation – Marcoussis (91)  
**27 janvier** – 2 représentations – Théâtre Victor Hugo, Bagneux (92)  
**27 au 29 janvier** – 4 représentations – Théâtre de l'Archipel, Perpignan (66)  
**30 janvier** – 2 représentations – Théâtre Intercommunal d'Étampes (91)  
**31 janvier** – 1 représentation – Le Cube / Théâtre Méliès, Villenave d'Ornon (33)  
**3 février** – 2 représentations – Centre Culturel La Castine, Reichshoffen (67)  
**3 février** – 1 représentation – Mairie Auditorium Sophie Dessus, Uzerche (19)  
**5 février** – 1 représentation – Le Palace, Surgères (17)  
**5 février** – 1 représentation – Maison des Associations et de la Culture, Bischwiller (67)  
**6 février** – 1 représentation – L Illiade, Illkirch Graffenstaden (67)  
**7 et 8 février** – 2 représentations – Théâtre De La Maison Du Peuple, Millau (12)  
**10 février** – 2 représentations – L'Archipel, Granville (50)  
**10 au 13 février** – 6 représentations – Odysseus, Blagnac (31)  
**11 et 12 février** – 3 représentations – Avranches (50)  
**13 et 14 février** – 2 représentations – Agglo Mont Saint-Michel, Normandie (50)  
**4 au 6 mars** – 3 représentations – Théâtre de Cornouaille - scène nat., Quimper (29)  
**4 mars** – 1 représentation – Haute Goulaine, Le Quatrain/Bravo (44)  
**5 mars** – 1 représentation – L'Odysée - La Gobinière, Orvault (44)  
**6 mars** – 1 représentation – L'Hermine - scène de Territoire, Sarzeau (56)  
**7 mars** – 1 représentation – L'entracte, Sablé-Sur-Sarthe (72)  
**10 mars** – 2 représentations – Centre Culturel Juliette Drouet, Fougères (35)  
**11 mars** – 1 représentation – THV, Saint Barthélemy d'Anjou (49)  
**13 mars** – 2 représentations – Théâtre Philippe Noiret, Doué-En-Anjou (49)  
**14 et 15 mars** – 2 représentations - St Georges sur Loire - Villages en scène (49)  
**17 mars** – 1 représentation – Cholet (49)  
**19 mars** – 1 représentation – Communauté D'agglo Saumur Val-De-Loire (49)  
**19 mars** – 1 représentation – Les Ponts-de-Cé (49)  
**20 mars** – 1 représentation – Théâtre de Thouars – Scène conventionnée (79)  
**20 mars** – 1 représentation – Le Lion d'Angers (49)  
**21 mars** – 1 représentation – Fontenay-le-Comte (85)  
**23 mars** – 2 représentations – Les 3T - scène conventionnée, Châtellerauld (86)  
**24 mars** – 1 représentation – Pornichet (44)  
**24 et 25 mars** – 2 représentations – Équinoxe - scène nationale, Châteauroux (36)  
**26 et 27 mars** – 3 représentations – Agglo Montargoise et rives du Loing (45)  
**26 mars** – 1 représentation – Machecoul (44)  
**27 mars** – 1 représentation – Arnage (72)  
**30 et 31 mars** – 4 représentations – NEST - CDN de Thionville (57)  
**3 avril** – 2 représentations – L'aqueduc, Dardilly (69)  
**7 avril** – 2 représentations - Langres (52)  
**7 et 8 avril** – 2 représentations – Théâtre du Fil de l'Eau, Pantin (93)  
**9 et 10 avril** – 2 représentations – Houdremont scène conv., La Courneuve (93)  
**9 avril** – 1 représentation – Saint-Cyr-Sur-Loire (37)  
**11 avril** – 1 représentation – Fontenay-aux-Roses (92)  
**13 au 15 avril** – 3 représentations – Cahors (46)  
**14 avril** – 2 représentations – Théâtre du Cormier, Cormeilles En Parisis (95)  
**17 avril** – 1 représentation – Saint-Cyr-L'école (78)  
**21 avril** – 2 représentations – Sallanches (74)  
**23 avril** – 2 représentations – Quai Des Arts, Rumilly (74)  
**24 avril** – 2 représentations – Théâtre Municipal De Grenoble, Grenoble (38)  
**25 avril** – 1 représentation – Centre Culturel Charlie Chaplin, Vaulx-En-Velin (69)  
**28 avril** – 3 représentations – Scènes et Cinés Ouest Provence, Istres (13)  
**2 et 3 mai** – 2 représentations – Le Phénix - scène nationale, Valenciennes (59)  
**11 au 13 mai** – 5 représentations – MC de Bourges - scène nationale (18)  
**12 et 13 mai** – 2 représentations – Centre Culturel d'Uccle (Belgique)  
**19 mai** – 1 représentation – Dedans Dehors - scène conventionnée, Bretigny (91)  
**21 mai** – 2 représentations – Théâtre Rutebeuf, Clichy (92)  
**29 mai** – 1 représentation – Théâtre de la Nacelle, Aubergenville (78)  
**7 juin** – 1 représentation – Espace Michel-Simon, Noisy-Le-Grand (93)

# GENÈSE



C'était en juin 2022, au Théâtre 13. Avec toute l'équipe du Royal Velours, nous jouions nos dernières représentations de *Je m'en vais mais l'État demeure*. Cela se passait bien. Si bien que nombreux étaient les spectateurs qui, chaque soir, restaient après ce (long) spectacle pour discuter un peu. Par exemple : un soir, un type me tendit un livre - le sien. Son titre : *L'Abolition des privilèges*. Comme dans mon spectacle, il y était question de politique française sauf que là, ça se passait durant la Révolution. « C'est comme vous - ajouta sa compagne - tout est vrai sauf ce qui est faux » reprenant l'un des principes que j'avais donné à la pièce qu'on venait de jouer.

Je remerciai avec moult révérences et ramenai l'ouvrage dans ma loge. Il y resta jusqu'à la fin de l'exploitation du spectacle avant que je le rapporte chez moi. J'allais le ranger dans ma bibliothèque quand je m'aperçus que son auteur m'avait écrit une courte dédicace. Voilà qui était embêtant : j'allais être obligé d'en lire les premières pages...

Je précise que je ne lis jamais les livres que l'on m'offre. J'ai déjà trop à faire avec ceux que je m'achète, et qui portent presque tous sur la politique. Vous avez lu *Le temps des conquêtes* de Nicolas Sarkozy ? Moi oui, et c'est même pas le pire. Néanmoins ça prend du temps et voilà pourquoi le reste passe à la trappe. J'ouvrais donc l'ouvrage que j'avais entre les mains : *L'Abolition des privilèges*, de Bertrand Guillot, aux éditions Les Avrils. Les premières pages étaient bonnes. Pouf pouf. Elles n'étaient pas assez mauvaises pour que je repose le bouquin. Il y était question de la nuit du 4 août 1789, et à l'instar du spectacle de Joël Pommerat *Ça ira fin de Louis* (référence pour l'auteur, je l'appris ensuite) on en comprenait aisément le contexte socio-politico-économique.

En trois jours, je dévorai le roman, qui au fil de sa narration me semblait faire écho à la situation politique moderne : celle d'une société bloquée par le besoin impérieux d'une refonte du « système » (celle de l'Ancien Régime naguère, et celle du carbone aujourd'hui), mais qui ne semblait pas pouvoir passer à l'acte sans son effondrement...

# CITATIONS (parfois tronquées)



**« Je serai le président de la fin des privilèges »**

*François Hollande - Discours du Bourget - Janvier 2012*

**« C'est une chance d'être Français, c'est un privilège »**

*Discours de Lille, Nicolas Sarkozy, 8 juin 2016*

**« L'Express : Vous pensez qu'être un homme blanc de moins de 50 ans est un privilège ?**

**Emmanuel Macron : C'est un fait.»**

*Entretien accordé à l'Express - Décembre 2020*

**« ... Car nous aimerions qu'une nouvelle nuit du 4 août nettoie les privilèges des lobbys : les syndicats de gauche, le lobby LGBT, les think tanks de Terra Nova, sans oublier les francs-maçons, les associations financées par l'étranger... »**

*Commentaire de « Nominoe » - Critique de L'Abolition des privilèges de B. Guillot - lepoint.fr janvier 2022*

**« Pour que Total paye ses impôts comme le boulanger du coin, il nous faut une nouvelle nuit du 4 août ! »**

*François Ruffin - 4 août 2022, France Info - présentant L'Abolition des privilèges de B. Guillot*

**« Élu président de la République, je mettrai définitivement fin aux privilèges migratoires exorbitants des Algériens »**

*Éric Zemmour, BFMTV, Mars 2022*

**« Au lieu de vous inquiéter de voir rogner vos privilèges déjà nombreux vous auriez pu vous demander pourquoi les trans précaires ont la dalle comme ça ? »**

*Mur Instagram de Laurène Marx - Décembre 2022*

# NOTE DRAMATURGIQUE POUR L'ADAPTATION



*L'Abolition des privilèges* est un roman historique relativement court (280 pages) qui se divise en trois parties ; la première raconte avec fulgurance la nuit du 4 août, qui vit les députés de la jeune Assemblée Nationale rédiger puis voter un décret abolissant les privilèges de la Noblesse, du Clergé, puis des Provinces. Le style est vif, le récit édifiant. On assiste à une accélération de l'Histoire. La deuxième partie - intitulée « avant la nuit » - nous ramène 15 ans en arrière, et relate de 1774 à 1789 la suite de constats politiques et d'évènements qui permirent l'effondrement de l'Ancien Régime : réformes avortées des gouvernements successifs, famines à répétitions, aspirations libérales de jeunes nobles, un zeste de complot... L'auteur nous fait comprendre que tout convergerait à un bouleversement, mais également que ce dernier aurait pu être de toute autre nature. C'est une formidable leçon d'Histoire.

Enfin, la dernière partie est une leçon de politique. Elle nous conte les jours, semaines et mois suivant la nuit du 4 août. Car ce n'est pas parce que le décret est voté qu'il est signé par le roi. Et encore moins mis en application dans l'ensemble du royaume. Le contexte est toujours plus fort que les textes eux-mêmes.

En réduisant ce texte de 280 pages à un spectacle d'1h15 (50mn pour sa version scolaire), il s'agira avant tout de faire transparaître ce qui constitue les leçons du roman sus-mentionnées, et ceci à travers un nombre restreint de personnes : Les députés Duquesnoy, Delaville, Noailles, le Chapelier, de Kerangal et le jeune Talleyrand.

La rapidité de l'élocution du narrateur sera de mise. Si *Je m'en vais mais l'État demeure* était un marathon, il faut concevoir *L'Abolition des privilèges* comme un sprint. C'est par ce moyen formel qu'on donnera le sentiment que l'Histoire s'est soudainement accélérée.

# NOTE RELATIVE À LA MISE EN SCÈNE



Avec *L'abolition des privilèges*, nous proposerons un spectacle adaptable, qui pourra se jouer en boîte noire, comme en décentralisation dans une salle des fêtes, ou même en plein air. Où qu'il soit, on proposera au spectateur de croire qu'il assiste à l'Histoire en marche ; à la nuit du 4 août. Maxime Pambet sera le narrateur du spectacle, autant que son acteur, incarnant pour un discours ou une courte apostrophe, les différents députés des trois ordres. Quant à l'espace scénique, il représentera la salle des « États Généraux » - devenus depuis un mois « l'Assemblée Nationale ». Les spectateurs et spectatrices entreront dans la salle et viendront s'asseoir dans un espace quadrifrontal comme celui dans lequel évoluaient les députés de 1789. Ils ne sauront pas (néanmoins pas encore) que selon la tribune qu'ils choisiront, ils seront placés du côté du Tiers-État, de la Noblesse, ou du Clergé. Néanmoins la scénographie devra donner une certaine idée de la pompe majestueuse qui était celle de l'Hôtel des Menus plaisirs, à Versailles, où les députés entamèrent ce qui fut ensuite appelée « la Révolution Française ».

Notons aussi que la salle des Menus plaisirs était - avant d'accueillir les États Généraux - un grand entrepôt de décor pour les fêtes royales au autres opéras de l'Opéra Royal. Nous tiendrons donc là où nous jouerons, à ne pas camoufler ce qui appartiendra de « théâtral » à la salle de spectacle qui nous accueillera. Sur les gradins, des places resteront vides, car elles seront ensuite utilisées par l'acteur-narrateur quand il aura à incarner - ici, un député de l'un des trois ordres - ou là, le président de l'Assemblée Nationale. Le code de jeu élaboré dans mes dernières mise-en-scène sera ainsi préservé : le dynamisme et le plaisir du spectateur sera la priorité. La virtuosité de l'acteur incarnant tour à tour une dizaine de personnages en étant le moyen.

Je veux néanmoins faire remarquer une différence avec ma création précédente. Dans *Je m'en vais mais l'État demeure*, je cherchais à raconter ce qui me semblait « vrai » politiquement - au risque de passer pour pessimiste. C'est pourquoi je veux en adaptant ce roman historique à la scène mettre en relief ce qui me semble « beau ». Il s'agit aussi de créer un spectacle léger et pleinement adaptable aux lieux qui l'accueilleront : boîte noire, salle « de classe » ou « des fêtes », festivals de théâtre en plein air...

Tout doit donc être au service d'un spectacle que nous jouerons le plus - et le plus longtemps - possible. Un spectacle d'un étrange optimisme. Car si je crois que nous avons besoin d'une nouvelle nuit du 4 août - rebattant les conditions d'accès à l'impôt - il est néanmoins impossible de croire que bientôt, une nuit à l'ONU, toutes les puissances mondiales remettront en cause leur utilisation des énergies fossiles, et leur croissance démographique. Ainsi, les conditions d'un renversement historique - qui réenchanterait l'avenir de l'Humanité, est encore impossible. C'est tout le paradoxe de ce spectacle qui feindra de croire à son terme qu'un jour il sera lui aussi « un spectacle d'Ancien Régime - et qu'il ne s'en plaindra pas ».

# BIOGRAPHIES



## HUGUES DUCHÊNE – Auteur, metteur en scène



Hugues Duchêne est né en 1991, à Lyon. Très tôt il développe un curieux penchant pour la politique française. Réalisant plus tard qu'il est difficile de concilier Sciences-Po et le Conservatoire, il se tourne paresseusement vers des études d'art dramatique. Puis une école nationale, mais située à Lille. Puis la Comédie-Française, mais à l'Académie. En d'autres termes, il a joué des rôles de page et de servant, mais en utilisant l'argument du "Français" pour draguer les filles. En toute logique, quelques années plus tard, il s'évertue à vider les salles en proposant d'étranges "fresques de théâtre-documentaire". La dernière, qui porte sur les années Macron, dure six heures. Certains prétendent l'avoir vue en entier.

Afin de « se refaire », Hugues Duchêne présente actuellement un solo sur la Révolution Française, adaptable et léger. Jusqu'ici, on ne lui donne pas tort.

Son prochain spectacle - dont le titre est encore indéfini - sera également présenté lors d'une journée professionnelle au jardin de l'ancien Carmel, le 11 juillet à 11h15. Vous y êtes les bienvenu(e)s.

## BERTRAND GUILLOT – Auteur



Citoyen concerné, romancier sémillant, Bertrand Guillot est né en 1974 et vit à Paris. Il est l'auteur de *Hors-jeu* (Le Dilettante) puis, aux Éditions Rue Fromentin, de *B.A.-BA : la vie sans savoir lire*, *Le Métro est un sport collectif* et *Sous les couvertures*. Il est également cofondateur du prix littéraire de la Page 111.

## MAXIME PAMBET – Comédien



« Comme je descendais des fleuves impassibles, je ne me sentis plus guidé par les haleurs... » Mais qui est cet homme éruçant à la terrasse d'un bar-tabac du 19<sup>ème</sup> arrondissement ? Approchons-nous prudemment. Nom : Pambet, prénom : Maxime. Si ce pétulant intermittent, originaire du Puy-en-Velay, cite volontiers Rimbaud après sa deuxième pinte, c'est qu'avant d'intégrer l'École Nationale Supérieure des Arts et Technique du Théâtre, il a fait hypokhâgne, lui. Depuis, vous avez pu le découvrir sur les premières dates de *L'Abolition des privilèges* (déjà 92 au compteur), et si ce dernier n'est pas présent sur tout le festival, c'est parce que notre valeureux auvergnat tient un rôle dans le prochain film d'Agnès Jaoui. Sans pression.

## MAXIME TAFFANEL – Comédien



De Maxime Taffanel, chacun connaît la légende : une première place au Championnats de France de natation, le 24 mai 2006, à la piscine Antigone de Montpellier. Il a alors 15 ans, et déjà, des épaules à rendre envieux la moitié de l'Humanité, tout en en faisant fondre l'autre.

Deux ans plus tard, c'est la douche froide : à huit secondes près, il échoue aux qualifs des J.O de Pékin. Faut-il voir là les raisons d'une reconversion dans le Théâtre ? Chacun en jugera, mais ce n'est pas sans talent que notre champion est reçu à L'École Nationale Supérieure d'Art Dramatique de Montpellier en 2009. Il y apprend beaucoup aux côtés d'Ariel Garcia-Valdès, et parfait sa formation à l'Académie de la Comédie-Française en 2012. Depuis, vous avez pu le découvrir dans les spectacles du collectif Colette, de G.Lavaudant, ou encore dans le solo qu'il a joué plus de 300 fois : *Cent mètres papillon*. Pour ce dernier, il n'a pas été loin de décrocher un Molière. Une fois de plus, « ça s'est joué à ça ».

## BAPTISTE DEZERCES – Comédien



Comme tous les gens dans le milieu, Baptiste Dezerces a au moins un parent prof. Son père, qui en outre enseignait les sciences économiques et sociales à Chartres, fut donc à même d'expliquer à son enfant le concept bourdieusien de « profession mobilogène » ; « Tu vois Baptiste, - lui dit-il un jour - grâce à moi, dans ta vie, tu vas pouvoir faire ce que tu as envie de faire ».

Ce sera donc le théâtre, à commencer par le Conservatoire du XIIIe arrondissement de Paris, avant d'intégrer l'École du Nord, à Lille. Depuis sa sortie, vous avez pu applaudir cet acteur total dans les spectacles de L.Guez, G.Severac Schmitz, ou C.Devers. Mais ce n'est pas grand chose par rapport à ce qui l'attend, car enfant, Baptiste voulait déjà être directeur de l'Odéon. Il n'a toujours pas renoncé.

## OSCAR MONTAZ – Comédien



« Il est sympa ce mec », disait-on encore l'année dernière d'un serveur à moustache des « Réveuses », le bistrot branché de la rue Saint-Blaise - Paris 20e. C'est qu'on parle ici d'Oscar Montaz, un séduisant savoyard, arrivé il y a peu dans la capitale. Pour autant, notre homme (mi allobroge, mi-transalpin) s'est avant tout formé au théâtre. C'est au lycée Charles Baudelaire d'Annecy (qui vit passer les plus grands) que ce dernier a rencontré le metteur en scène Hugo Roux, avec qui il collabore fréquemment. Depuis, il est passé par l'École du jeu, ou le conservatoire

de Lyon. L'avez vous vu la saison dernière à la Commune dans un spectacle de Ferdinand Flame ? Il était épatant dans le rôle de « Filou », un basset hound qui décède lors d'une épreuve d'Agility. Ne manquez donc pas sa prochaine performance prévue pour 2025 : *Amaye Alone*.

## MATÉO CICHACKI – Comédien



Guilleret par nature, Matéo pardonne volontiers à ses camarades de l'ESAD leur intransigeance politique. Comme l'autre jour, quand Albéric lui reprochait d'être allé voir le dernier Mouawad à la Colline. Il n'en contrevient pas : Mouawad a bien collaboré avec Bertrand Cantat en 2021, « mais - spécifie t-il - pas sur ce spectacle ». Matéo n'est donc pas relou, et c'est bien la raison que Hugues Duchêne trouva pour l'engager à jouer son propre rôle dans *L'Abolition des privilèges*. Aguerri aux conditions de productions (Matéo fut notamment directeur d'un Festival

à Villerville ) notre jeune acteur, à la voix suave, ajouta un argument qui fit mouche : « Tu sais que mon école a un fond d'insertion ? » Il n'en fallut pas plus, Matéo allait faire sa première intermittence en 2025.

La saison prochaine, vous pourrez aussi applaudir cet admirateur de Daniel Day-Lewis dans une création de Phia Ménard nommé *Avant toutes chose*.

# LA COMPAGNIE LE ROYAL VELOURS



Depuis 2017, la compagnie du Royal Velours, basée à Lille, crée des spectacles de théâtre obtenant un vif succès. Celle-ci a été fondée par Hugues Duchêne (formé à l'Ecole du Nord), qui en est toujours le directeur artistique, et metteur-en-scène. Ainsi, la précédente production du Royal Velours (*Je m'en vais mais l'État demeure*) s'est jouée dans plus de vingt théâtres en France pour plus de cent représentations et la dernière création en date (*L'Abolition des privilèges*) aura atteint ses 200 représentations au cours de la saison 2025-2026. Hugues Duchêne est également membre du Pôle Européen de Création des Scènes Nationales de Valenciennes et Amiens et Artiste Satellite du Théâtre Sorano (Toulouse).

En dehors de ses spectacles, la compagnie œuvre aussi sur le territoire par de l'action culturelle : intervention dans des lycées (Lille 2018-2020, Valenciennes 2023) ou université (Polytechnique Hauts-de-France, 2022) en dispensant des cours en rapport avec son domaine de spécialité : Prise de parole en public, ateliers d'écritures, et leçon des théâtre dont l'expertise est maintenant reconnue : Hugues Duchêne a notamment été jury du prix Mirabeau (Sciences-Po) 2023.

A compter de 2025, Le Royal Velours reçoit le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles des Hauts-de-France – Ministère de la Culture et de la Communication (conventionnée avec la DRAC Hauts-de-France).

Prochaine création en cours de production : création prévue à l'automne 2026 : *Regina dei Gratia* - titre provisoire.

